

**Programme JEA des Nations Unies
UN Junior Professional Officer Programme**



**TERMES DE REFERENCE
19P244**

JEA (Expert associé)

I. Informations générales

Titre :
Expert associé en prévention de la cybercriminalité

Secteur d'affectation (ex. : affaires politiques, affaires humanitaires, administration, etc.) :
Politique de lutte contre le blanchiment d'argent

Département/Bureau :
Organisation des Nations Unies/ Office des Nations Unies à Vienne (ONU)/ Division des traités/Section de la lutte contre la cybercriminalité et le blanchiment d'argent

Lieu d'affectation :
Vienne, Autriche

[Lieu d'affectation famille non autorisée : oui · / non X]

Durée de l'engagement :
1 an (avec possibilité de renouvellement pour une année supplémentaire)

[La prolongation de l'engagement dépend de l'examen annuel des priorités, de la disponibilité des fonds et de l'évaluation des performances du JEA]

II. Supervision

Fonction du superviseur :
Chef de la Section de la lutte contre la cybercriminalité et le blanchiment d'argent

Contenu et méthode d'encadrement :
Élaboration d'un plan de travail : Au cours du premier mois de sa mission, le/ la JEA travaille conjointement avec son/sa superviseur(euse) direct(e) pour convenir d'un plan de travail. Le plan de travail final est examiné et accepté par le/ la JEA et son/sa superviseur(euse).

Évaluation : Le système d'évaluation de la performance de l'Organisation des Nations Unies (e-performance) constitue le barème utilisé à titre prioritaire pour évaluer les performances de le/ la JEA.

Le/la chef de la Section de la lutte contre la cybercriminalité et le blanchiment d'argent est le/la premier(ère) notateur(trice).

Le/la directeur(trice) du Programme mondial contre le blanchiment d'argent, le produit du crime et le financement du terrorisme est le/la deuxième notateur(trice).



III. Fonctions, responsabilités et résultats attendus

La personne titulaire du poste contribue, par son soutien professionnel, à l'exécution des mandats de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) dans les domaines de la cybercriminalité et de la lutte contre le blanchiment d'argent. Elle est principalement chargée de donner des conseils concernant les politiques à suivre au/à la Chef de la Section de la lutte contre la cybercriminalité et le blanchiment d'argent et de suivre l'action menée dans ce domaine, en veillant à ce que les activités de la Section soient utiles et s'inscrivent dans le cadre des débats stratégiques menés à l'échelle internationale et au sein de l'ONU dans le domaine des technologies de pointe, notamment de l'utilisation d'Internet à des fins criminelles et terroristes, par exemple sur les cybermonnaies. Elle apporte également un appui au personnel du Programme mondial contre le blanchiment d'argent et de la Section de la lutte contre la cybercriminalité et le blanchiment d'argent déployé dans le monde entier sur les questions de politique générale et l'établissement de rapports, selon les besoins, en particulier dans le cadre des opérations de lutte contre la cybercriminalité menées en Afrique de l'Ouest.

Pour s'acquitter de ses fonctions, la personne titulaire du poste doit effectuer de nombreux voyages à Genève, à New York et dans le monde entier, selon les besoins, notamment en Afrique de l'Ouest.

Les tâches qui lui sont confiées sont précisées dans le plan de travail. La personne titulaire du poste est notamment chargée de :

1) Aider à concevoir et à exécuter les initiatives de la Section de la lutte contre la cybercriminalité et le blanchiment d'argent dans le cadre des débats stratégiques menés à l'échelle internationale et au sein de l'ONU, et donner des conseils à ce sujet

- Se tenir informée de l'évolution récente des techniques et des stratégies en matière de cybercriminalité, de lutte contre le blanchiment d'argent, de cybermonnaies et d'utilisation d'Internet à des fins terroristes et criminelles.
- Représenter la Section dans les instances internationales et organiser des réunions d'information sur les activités de la Section et sur des questions de fond à l'intention des États Membres et des organisations multilatérales, selon les besoins et au nom du/de la Chef de la Section.
- Aider à assurer la coordination des activités de coopération technique et d'élaboration de politiques avec les États Membres et les institutions et organisations internationales, régionales et nationales compétentes spécialisées dans des domaines relevant des mandats de la Section. Dans ce contexte, contribuer à entretenir des contacts étroits et suivis avec les entités des Nations Unies et les principaux partenaires externes du Programme mondial contre la cybercriminalité et du Programme mondial contre le blanchiment d'argent.
- Aider à coordonner l'exécution des projets avec le personnel et les bureaux concernés au Siège et aux niveaux régional et national, en particulier les opérations de lutte contre la cybercriminalité qui relèvent du Bureau régional de l'ONUDC pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

2) Contribuer à l'ensemble des travaux de la Section de la lutte contre la cybercriminalité et le blanchiment d'argent

- Participer à l'élaboration de documents techniques et stratégiques, ainsi que de documents d'orientation, selon les besoins.
- Contribuer aux consultations techniques avec les États et les autres acteurs participant aux projets de la Section.
- Préparer des exposés techniques sur les activités qui relèvent de la compétence de la Section, qui seront examinés et finalisés par des fonctionnaires de rang supérieur.
- Rédiger des notes d'information, des rapports de situation, des projets de recherche, des documents d'orientation et des rapports et des études techniques, qui seront examinés et finalisés par des fonctionnaires de rang supérieur.
- Rédiger des rapports et des contributions à des rapports à la demande d'autres sections, services et divisions de l'ONUDC ou d'autres services du Secrétariat de l'ONU.



IV. Qualifications et expérience

Formation :

Diplôme universitaire du niveau du master en relations internationales, droit pénal, criminologie, psychologie et criminologie ou dans une discipline apparentée, avec spécialisation avérée dans le domaine des technologies de pointe et/ou de la cybercriminalité.

Expérience professionnelle :

Au moins deux années d'expérience professionnelle dans le domaine des affaires internationales, y compris des conseils concernant les politiques à suivre dans un cadre international.

Connaissances linguistiques :

La maîtrise de l'anglais et du français, assortie d'une aptitude avérée à la rédaction, est exigée.

Autres compétences :

- Une connaissance et une expérience des questions liées à d'autres domaines connexes tels que la criminalité organisée et le trafic, ainsi que de la formation en matière d'assistance technique, sont très souhaitables ;
- Une connaissance et une expérience des questions liées à la cybercriminalité et aux technologies de pointe sont souhaitables ;
- Une connaissance et une expérience des questions liées à la prévention du crime et à la justice pénale ;
- Une expérience de l'analyse et de la rédaction de rapports, de la gestion de programmes, de l'enseignement ou de la formation, ainsi que des compétences en informatique sont des atouts.

Compétences des Nations Unies :

PROFESSIONNALISME : tirer fierté de son travail et de ses réalisations ; faire preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; apporter à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés ; agir pour des motifs professionnels plutôt que personnels ; persévérer face aux obstacles et aux difficultés ; garder son calme dans les situations de crise.

APTITUDE À LA COMMUNICATION : s'exprimer clairement et efficacement, tant oralement que par écrit ; écouter les autres, bien les comprendre et donner suite comme il convient ; poser les questions voulues afin d'obtenir des éclaircissements et faciliter le dialogue ; adapter le langage, le ton, le style et la présentation au public auquel on s'adresse ; partager l'information avec tous ceux qu'elle intéresse et tenir chacun au courant.

ESPRIT D'ÉQUIPE : collaborer avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs de l'Organisation ; solliciter les apports, apprécier à leur juste valeur les idées et la compétence de chacun ; être disposé à apprendre d'autrui ; faire passer l'intérêt de l'équipe avant son avantage personnel ; accepter les décisions finales du groupe et s'y plier, même si elles ne cadrent pas parfaitement avec sa position propre ; partager les réussites de l'équipe et assumer sa part de responsabilité dans ses échecs.

APTITUDE À PLANIFIER ET À ORGANISER : définir clairement des buts compatibles avec les stratégies convenues ; hiérarchiser les activités et tâches prioritaires ; modifier les priorités en fonction des besoins ; prévoir suffisamment de temps et de ressources pour mener sa tâche à bien ; tenir compte des risques et des imprévus dans la planification ; suivre l'exécution des plans et les modifier s'il y a lieu ; tirer le meilleur parti du temps dont on dispose.

Diversité des effectifs

L'Organisation des Nations Unies est d'avis qu'une culture inclusive permet d'attirer les meilleurs talents et encourage toutes les personnes qualifiées, quels que soient leur genre, leur situation de handicap, leur orientation sexuelle, leurs origines culturelles ou religieuses, à présenter leur candidature.



V. Éléments d'apprentissage

À l'issue de sa mission, le/ la JEAuxiliaire aura fait ou saura faire les activités suivantes :

- Mettre en œuvre des aspects précis du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, en étant régulièrement guidé(e), supervisé(e) et formé(e) en cours d'emploi ;
- Acquérir une connaissance approfondie des questions liées à la criminalité et à la justice en général, notamment de la lutte contre la criminalité transnationale organisée, la cybercriminalité et le blanchiment d'argent ;
- Acquérir une expérience professionnelle directe et concrète dans ces domaines ;
- Se familiariser avec l'action globale de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la coopération pour le développement et de l'assistance au développement et avec les processus de négociation qui l'accompagnent ;
- Acquérir une expérience du suivi et de la gestion de programmes ;
- Améliorer ses compétences en matière de recherche et d'analyse en élaborant des documents stratégiques et des descriptifs de programme et en exécutant des activités d'assistance technique pour répondre aux demandes des pays ; etc.

VI. Informations sur le cadre général

L'ONUDC a été créé pour permettre à l'ONU de mettre en œuvre de manière intégrée sa lutte contre le problème de la drogue, la criminalité et le terrorisme dans le monde, en s'attaquant aux problèmes interdépendants de la lutte antidrogue, de la prévention du crime et de la lutte contre le terrorisme international, dans la perspective du développement durable et de la sécurité humaine.

L'ONUDC est aussi chargé d'exécuter des activités concernant la prévention et la répression du crime à l'échelle internationale, en mettant l'accent sur le renforcement de la coopération régionale et internationale visant à prévenir et à combattre la criminalité transnationale, en particulier la criminalité organisée, la criminalité économique, le blanchiment d'argent, la traite des femmes et des enfants, les infractions financières et le terrorisme sous toutes ses formes. Il s'acquitte au nom du/de la Secrétaire général(e) des responsabilités que lui imposent les instruments internationaux, règles, normes et résolutions existant dans ce domaine. Il fournit des services fonctionnels à l'Assemblée générale, au Conseil économique et social et aux comités et conférences s'occupant de la prévention du crime et du terrorisme.

La Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, une commission subsidiaire du Conseil économique et social, est l'organe intergouvernemental qui guide et supervise les travaux de la composante prévention du crime de l'ONUDC. L'ONUDC fournit des conseils juridiques aux États Membres, en particulier concernant la ratification et l'application de conventions et d'autres instruments internationaux ; assure la mise en œuvre du Projet mondial contre le terrorisme, la corruption, la criminalité transnationale organisée, la traite des êtres humains et le blanchiment d'argent, qui vise à développer les connaissances spécialisées dans ces domaines techniques et à fournir une assistance opérationnelle aux États Membres lors de projets sur le terrain ; fournit des services fonctionnels et techniques aux organes intergouvernementaux chargés d'élaborer des politiques ; et appuie la recherche, l'analyse, la coordination interinstitutions, la mobilisation de ressources et la promotion de la participation de la société civile.

Structure organisationnelle et fonctions de l'ONUDC

L'ONUDC comporte quatre divisions : la Division des traités, la Division des opérations, la Division de l'analyse des politiques et des relations publiques et la Division de la gestion. La Division des traités est responsable au premier chef de trois des cinq axes thématiques de l'ONUDC, à savoir la lutte contre la criminalité organisée et le trafic illicite, la lutte contre la corruption et la criminalité économique et la prévention du terrorisme. Chaque axe thématique tient compte aussi bien des aspects normatifs que des aspects opérationnels des travaux en lien avec le thème dont il traite.

On trouvera de plus amples informations sur les travaux de l'ONUDC sur le site Web de l'Office (www.unodc.org).

